Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 056-215601907-20260415-2026_04_09-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
Morbihan

Arrondissement de
Pontivy

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Réguiny

Séance du 09/04/2026

Date de la convocation
31/03/2026

Date d'affichage

Nombres de membre
Afférents au conseil municipal : 19 En exercice : 19 Votants : 19

A l'unanimité
Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0

L' an 2026 et le 9 Avril à 19 heures 15 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Réguiny, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire,

Présents : M. JOSSO Cédric, Mme DESMARES Lydia, M. LE STRAT Thierry, Mme CHEFD'HOTEL Isabelle, Mme BULÉON Karine, M. BONNIN Thomas, M. LETELLIER Jean-Michel, M. MICHARD David, Mme LAMOUR Corine, M. ALLIOUX Michel, M. CHARLES Anthony, M. DOS SANTOS Sylvain, Mme JÉGAT Soizic, M. LABARRE Nicolas, Mme LE GOUELLEC Sonia, Mme LE POTIER Audrey, Mme LE TARNEC Floriane, M. OLIVO Nathan, Mme TREHOREL Magalie

Secrétaire de Séance : Mme DESMARES Lydia

Réf	2026_04_09

Objet de la délibération : Jury criminel 2027

Conformément à l'arrêté préfectoral du 16 janvier 2026 fixant le nombre de jurés devant composer le jury criminel du Morbihan, il est procédé au tirage au sort des jurés d'assises pour l'année 2027.

Cet arrêté stipule qu'un juré doit être désigné pour la commune de Réguiny. Cependant, afin de se conformer à l'annexe de l'arrêté préfectoral, il convient de tirer au moins 3 noms de personnes de plus de 23 ans inscrits sur la liste électorale.
Les électeurs susceptibles de siéger en qualité de jurés d'assises du Morbihan sont :

- M. Hugo LE GLÉVIC - 3 rue des Moulins
- M. Jonathan YON - 4 Place de l'Eglise
- M. André DABOUDET - 23 rue du Général de Gaulle

Pour copie conforme.

Le Maire,



Acte rendu executoire après dépôt en Sous préfecture de Pontivy le :

Et publication du :